



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **725-2016**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 octobre 2016, décrétant un emprunt n'excédant pas 2 987 228 \$ pour l'exécution des travaux de réfection de la 38^e Avenue, a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 13 décembre 2016.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 21^e JOUR DE FÉVRIER 2017.

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21^e jour de février 2017, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour de février 2017.

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière